



## INTERPELLATION

**Auteur** UDC, par Kevin FOLLONIER  
**Objet** Téléphérique de Chalais Vercorin ou en sont les procédures  
**Date** 09/03/2020  
**Numéro** 2020.03.068

Le 18 février 2020, le téléphérique Chalais-Vercorin a connu une panne qui a nécessité l'évacuation de ses occupants par hélicoptère. En effet, il y a une panne sur l'installation et le moteur de secours n'a pas voulu démarrer.

Il n'est pas à exclure que ces pannes se reproduisent. En effet, les pièces de remplacement pour l'installation doivent être fabriquées sur mesure pour la plupart car il n'existe plus de proformat. Ces pannes peuvent arriver à n'importe quel moment.

Aussi, concernant le nouveau tracé de la ligne qui se trouve actuellement débattu au tribunal, il n'est pas possible d'en prévoir l'issue et les répercussions que cela impliquerait pour la mise en oeuvre.

Le retard pris peut avoir une situation critique notamment concernant un surcoût important par rapport à la ligne THT.

En effet, si le téléphérique se construit après la ligne THT, toute la sécurisation du croisement entre les lignes devraient être pris en charge par le téléphérique et donc par la commune de Chalais, le Canton et la Confédération.

### Conclusion

Afin de lever tous les doutes sur ce projet et d'éviter un surcoût éventuel et des demandes de crédits supplémentaires, nous demandons:

Où en sont les tractations juridiques : où en est le dossier au tribunal?

Est-ce que l'OFT a validé le tracé?

Quels sont les risques au cas où tracé est refusé ou si le dossier au tribunal perdure?

A combien se monteraient les éventuels surcoût en cas de sécurisation de la ligne?

Existe-t-il une alternative dont la mise en place rapide serait possible?

Est-ce que l'ancien tracé pourrait être envisagé?